



Télé Millevaches

La lettre n°19
juillet 2013

Pourquoi une lettre ? Parce que Télé Millevaches, c'est aussi autre chose que le Magazine du plateau et que l'on a envie de vous faire savoir ce qu'il se passe dans les coulisses. Cette lettre est adressée aux relais de diffusion et aux adhérents de l'association. Vous y trouverez les avancées des actions en cours, les projets de projets, des appels à participation...

Quoi de Neuf ?

Après 5 années de cadrage, de montage, de bricolage, de tournage, d'archivage, de dépannage... Kikilou a choisi de se lancer dans une formation de reconversion. Il nous laisse désemparés au premier juillet avec des tas de disques durs, de caisses d'adaptateurs, de câbles à réparer, de circuits imprimés à ressouder... C'est Raphaël, jusqu'ici bénévole très actif de l'association, qui rejoint l'équipe, avec pour mission de travailler sur la réalisation du magazine mensuel, mais

aussi de nous aider à développer les ateliers d'éducation aux médias. Vous ne devriez pas tarder à le rencontrer.

Marina est de retour après un congé maternité. Elle a retrouvé ses tableaux Excel, ses calembrets et ses classeurs avec joie (si si !).

Franck, Nelly, Sam et Aude sont toujours au poste entre projections, tournages, montages... et plein d'autres choses à lire ci-dessous...

Appel aux dons pour la sauvegarde et la mise à disposition de nos archives

Nous vous en parlions dans la dernière lettre, nous avons lancé un grand chantier de sauvegarde et de valorisation des 26 années d'archives vidéo de Télé Millevaches.

Nous avons déposé une demande d'aide au Ministère de la Culture et de la Communication qui nous a accordé 15 000 euros sur les 46 000 du coût total du projet. Par ailleurs une demande de subvention européenne *Leader+* est en cours, mais il nous manque toujours beaucoup d'argent pour boucler ce dossier.

Ce projet a deux volets :

- La numérisation des 300 heures de bande magnétique.
- Le travail de valorisation, à savoir rendre ces archives plus facilement accessibles aux habitants du Plateau et d'ailleurs. Cela passera par

le développement d'un site internet avec toutes nos archives en libre accès.

Nous sommes en contact avec la Fondation du Patrimoine pour lancer une opération de mécénat populaire. En deux mots, il s'agit de faire un appel aux dons à destination des particuliers, des entreprises, associations, etc. La Fondation du Patrimoine fera un apport supplémentaire proportionnel à la somme récoltée. Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider à lancer cette opération.

Ce projet nous tient très à cœur. Peu de territoires ruraux disposent d'un tel patrimoine audiovisuel. Depuis quelques mois, nous utilisons régulièrement nos archives et leur contenu ne cesse de nous étonner. Il est donc primordial pour nous de pouvoir le préserver et de pouvoir vous permettre rapidement d'y avoir accès !

Participer au comité de rédaction de Télé Millevaches !

Télé Millevaches, ce n'est pas une télé comme on en voit à la télé. C'est avant tout une association qui fonctionne comme une association, c'est-à-dire avec des adhérents intéressés par son projet et impliqués dans son fonctionnement.

Parmi les mille et une façon de s'impliquer dans Télé Millevaches, il y a le « Comité de Rédaction ». Ce comité se réunit une fois par mois pour discuter du prochain contenu du Magazine du Plateau. Tout le monde a le droit d'y participer au moins une fois dans sa vie !

Si vous avez envie de venir voir à quoi ça ressemble, contactez Aude au 05 55 67 94 04 ou à aude@telemillevaches.net qui vous expliquera de quoi il en retourne.

Projections publiques et diffusion

Télé Millevaches, ce n'est pas une télé comme on en voit à la télé, qu'on allume, qu'on regarde et qu'on éteint avant d'aller se coucher. Nous voulons favoriser les projections publiques du Magazine afin que nos reportages soient aussi le prétexte à des discussions, des débats, des rencontres.

Des projections régulières sont organisées à Peyrat-le-Château, Rempnat, Royère-de-Vassivière,

Gentioux, Felletin, Saint-Leonard-de-Noblat, Meymac, Flayat... Pour connaître les dates, vous pouvez vous rendre sur notre site internet à la rubrique « projections publiques ».

Si vous êtes intéressé pour organiser des projections régulières ou ponctuelles, contactez Nelly :

- 05 55 67 94 04
- ou nelly@telemillevaches.net



Fonds de soutien à la création audiovisuelle... encore perdu !

Malgré le soutien de nombreux élus du territoire, et notamment de la députée de Corrèze, Sophie Dessus, les télévisions associatives sont encore loin de trouver une reconnaissance digne de celles des radios associatives. Depuis de nombreuses années, Télé Millevaches et ses collègues de la Fédération des Vidéos des Pays et des Quartiers demandent à pouvoir bénéficier d'un fonds de soutien national comparable à celui des radios. Sans vouloir vous plonger dans les méandres de notre budget, un fonds de ce genre changerait totalement la vie de notre association et donc nos conditions de travail au sens large.

Mais...

Suite aux questions posées par des députés sensibles à nos projets, la ministre de la culture nous a fait une drôle de réponse :

« Compte tenu du contexte budgétaire contraint, il n'est actuellement pas envisageable pour le Ministère de la Culture et de la Communication de créer un tel type de financement à destination des chaînes de télévision locales. En revanche, des mesures permettant d'accroître la visibilité des chaînes locales afin de favoriser leur accès au marché publicitaire et de développer l'intérêt des annonceurs (...) retiennent l'attention du Gouvernement. »

Nous avons hésité entre le rire et les larmes.

Adhésion ou abonnement... ce n'est pas la même limonade !

Pour finir, il nous faut lever un lièvre, chers adhérents, en précisant pourquoi *l'adhésion* à Télé Millevaches n'est pas un *abonnement* à Télé Millevaches.

L'adhésion, c'est votre soutien annuel à notre association. Elle vous donne droit à nos remerciements chaleureux, à des nouvelles régulières, des invitations aux comités de rédaction et de visionnage, à des apéros, des discussions, une AG et toutes sortes de festivités...

C'est l'abonnement qui vous permet de recevoir les 10 magazines mensuels en format DVD dans votre boîte aux lettres. L'abonnement est fixé à 120 euros pour les particuliers, à 305 euros pour les institutions.

Mais vous pouvez visionner gratuitement le magazine sur internet ou en empruntant le DVD que nous envoyons tous les mois gratuitement aux 113 mairies et aux dizaines de relais de diffusion de notre beau plateau.

Télé Millevaches, le bourg, 23340
Faux-la-Montagne – 05 55 67 94 04
contact@telemillevaches.net /
www.telemillevaches.net

Notre association bénéficie du soutien de la Région Limousin et du CG de la Creuse dans le cadre du dispositif des emplois associatifs. Nous recevons également le soutien du PNR de Millevaches, du CG de la Corrèze et de nombreuses communes du Plateau de Millevaches.

